

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Table des matières

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Bilan	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
Sommaire des principales conventions comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	10



BDO Dunwoody LLP/s.r.l.
Chartered Accountants and Advisors
Comptables agréés et conseillers

700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg Manitoba Canada R3C 4L5
Telephone/Téléphone: (204) 956-7200
Fax/Télécopieur: (204) 926-7201
Toll Free/Sans frais: 1-800-268-3337
www.bdo.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration Francofonds Inc.

Nous avons vérifié le bilan de **Francofonds Inc.** au 31 décembre 2007 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Dunwoody s.r.l.

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 1 avril 2008

FRANCOFONDS INC.
Bilan

Au 31 décembre	2007	2006
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	125 383	129 094
Comptes à recevoir	24 459	2 168
Intérêts courus	49 637	53 223
Placements à échéance à court terme (note 1)	512 285	783 686
	711 764	968 171
Objet d'art	3 732	3 732
Placements (note 1)	4 187 957	3 785 564
	4 903 453	4 757 467

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme		
Comptes à payer et dépenses courues	73 859	87 063
Fonds géré - Fonds Initiatives jeunesse		
Solde du fonds à distribuer (note 2)	540 547	667 643
Frais d'administration à payer	20 000	-
	560 547	667 643
Soldes de fonds		
Fonds général (note 3)	1 241 888	1 240 759
Fonds Radio Saint-Boniface	419 953	413 814
Fonds de familles	1 078 765	978 845
Fonds communautaires	913 644	839 444
Fonds institutionnels	330 738	315 998
Fonds scolaires	280 489	213 901
Fonds entrepreneurs	3 570	-
	4 269 047	4 002 761
	4 903 453	4 757 467

Approuvé au nom du conseil d'administration :



administrateur



administrateur

FRANCOFONDS INC.
État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	Fonds général \$	Fonds Radio Saint-Boniface \$	Fonds de familles \$	Fonds communautaires \$	Fonds institutionnels \$	Fonds scolaires \$	Fonds entrepreneurs \$	2007 \$	2006 \$
Soldes , au début de l'exercice	1 240 759	413 814	978 845	839 444	315 998	213 901	-	4 002 761	3 798 287
Incidence de la modification des normes comptables (note 5)	56 097	18 709	44 255	37 953	14 287	9 671	-	180 972	-
Soldes , au début de l'exercice, redressé	1 296 856	432 523	1 023 100	877 397	330 285	223 572	-	4 183 733	3 798 287
Bénéfice net	17 254	-	79 488	64 345	12 554	64 173	3 700	241 514	204 474
Transferts interfonds	(26 782)	2 796	15 648	5 331	-	3 007	-	-	-
Ajustement à la valeur marchande	(45 440)	(15 366)	(39 471)	(33 429)	(12 101)	(10 263)	(130)	(156 200)	-
Soldes , à la fin de l'exercice	1 241 888	419 953	1 078 765	913 644	330 738	280 489	3 570	4 269 047	4 002 761

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2007	2006
	\$	\$
Revenus		
Placements	245 394	227 272
Dons	38 323	63 107
Frais d'administration - Fonds Initiative jeunesse	20 000	22 071
Commandites et autres	9 275	-
	312 992	312 450
Dépenses opérationnelles		
Salaires et bénéfices	98 029	91 608
Publicité et perception	25 725	15 848
Services achetés	15 450	15 534
Personnes-ressources	10 335	8 657
Frais professionnels	5 836	6 318
Bureau et divers	3 142	3 791
Frais informatiques	3 134	1 910
Réunions et déplacement	2 802	4 346
Téléphone	1 963	2 683
Assurance	1 550	1 550
Frais bancaires	1 539	1 239
	169 505	153 484
Bénéfice net d'opération avant subventions	143 487	158 966
Subventions		
Accordées	158 093	129 986
Révoquées	(1 253)	(1 100)
	156 840	128 886
Bénéfice (perte) net d'opération avant dons en perpétuité	(13 353)	30 080
Dons en perpétuité		
Dons globaux	203 449	120 402
Autochèques	51 418	53 992
	254 867	174 394
Bénéfice net de l'exercice	241 514	204 474

FRANCOFONDS INC.

Sommaire des principales conventions comptables

Au 31 décembre 2007

Organisation	L'organisation a comme mission de prélever, gérer et de distribuer des fonds pour contribuer à la vitalité et à l'épanouissement de la francophonie manitobaine. L'organisation est incorporée en vertu des lois du Manitoba par une charte sans capital-action.
Statut pour impôts	L'organisation est reconnue en tant que fondation publique par l'Agence du revenu du Canada et détient un numéro d'enregistrement pour dons de charité.
Constatation des produits	<p>Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.</p> <p>Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p>
Comptabilité par fonds	Francofonds applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.
Instruments financiers	<p>L'organisation a recours à divers instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que l'organisation ne court pas de risques importants en termes d'intérêts, de cours de change et de crédit découlant de ces instruments financiers, et les valeurs comptables se rapprochent des justes valeurs.</p> <p>Les justes valeurs en espèces ou quasi-espèces, les comptes à recevoir et les comptes à payer se rapprochent de leurs valeurs comptables en raison des échéances à court terme de ces instruments. La juste valeur des placements à long terme est estimée soit d'après le cours du marché pour des émissions similaires, soit d'après le taux actuel prévu pour des dettes similaires garanties par le gouvernement, de même échéance.</p> <p>L'organisation classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes selon ce qui a motivé l'acquisition de l'élément d'actif. La convention comptable de l'organisation pour chaque catégorie se présente comme suit :</p>

FRANCOFONDS INC.

Sommaire des principales conventions comptables

Au 31 décembre 2007

Instruments financiers (suivi)

Prêts et créances – Ces éléments d'actifs sont des actifs financiers non dérivés qui découlent principalement de la prestation de services (comptes à recevoir), mais comprennent aussi d'autres types d'éléments d'actif monétaires contractuels tels les intérêts courus. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis à coût non amorti, d'après la méthode de détermination de l'intérêt réel, moins toute provision pour moins-value.

Placements détenus jusqu'à échéance – Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixe, que la direction de l'organisation a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, y compris certains placements en titres de créance. Ces éléments d'actif sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût non amorti, selon la méthode de détermination de l'intérêt réel, moins toute provision pour moins-value. Les justes valeurs sont déterminées par référence directe aux cotations de prix publiés dans un marché actif.

Disponibles à la vente – Ce sont les autres actifs financiers, non compris dans les catégories ci-dessus, comme par exemple les actions détenues dans une société fermée, avec The Winnipeg Foundation ou les parts de surplus des caisses populaires. Étant donné que les actions détenues dans une société fermée et les parts de surplus des caisses populaires ne sont pas cotées dans un marché actif, elles sont reportées à leur coût. La juste valeur des placements avec The Winnipeg Foundation est déterminée par référence directe aux cotations de prix publiés dans un marché actif. Les coûts de transaction liés aux placements disponibles à la vente sont portés aux dépenses à mesure qu'ils sont subis.

Autres passifs financiers – Cette catégorie comprend tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions, c'est-à-dire par exemple les comptes à payer et les charges courues. Ces passifs financiers sont initialement comptabilisés à juste valeur, puis au coût non amorti, d'après la méthode de détermination de l'intérêt réel.

Objet d'art

L'objet d'art est indiqué à la valeur tel qu'estimée par un évaluateur qualifié.

FRANCOFONDS INC.

Sommaire des principales conventions comptables

Au 31 décembre 2007

Fonds général	Le Fonds général rend compte des activités menées par l'organisation.
Fonds Radio Saint-Boniface	Le Fonds Radio Saint-Boniface fut créé de la fusion de la Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds en 1989. Ce fonds représente les avoirs de la Fondation Radio Saint-Boniface au moment de la fusion. Le fonds est ajusté annuellement par une allocation d'intérêts reçus, de subventions accordées et de charges administratives.
Fonds de familles	Les Fonds de familles rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne ou une famille ayant établi un fonds de famille. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
Fonds communautaires	Les Fonds communautaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une organisation à but non-lucratif ou une communauté qui a établi un fonds communautaire. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
Fonds institutionnels	Les Fonds institutionnels rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une institution à but non-lucratif qui a établi un fonds institutionnel. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
Fonds scolaires	Les Fonds scolaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une école qui a établi un fonds scolaire. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.
Fonds entrepreneurs	Les Fonds entrepreneurs rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une entreprise, un entrepreneur ou un professionnel qui a établi un fonds entrepreneur. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation ainsi que celles stipulées par les fonds.

FRANCOFONDS INC.

Sommaire des principales conventions comptables

Au 31 décembre 2007

Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des flux de trésorerie

Les états financiers de l'organisation n'incluent pas l'état des flux de trésorerie. Selon la direction, ce dernier ne fournit pas de renseignements supplémentaires.

FRANCOFONDS INC.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2007

1. Placements

	2007	2006
	\$	\$
Disponibles à la vente		
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	1 954 206	1 815 308
Parts de surplus des Caisses populaires	59 422	55 042
Fonds mutuels avec Investors Group	423	-
Actions en portefeuille	1	1
	2 014 052	1 870 351
Placements détenus jusqu'à échéance		
Certificats de dépôts, 3,85 % à 6,875 %, échéant 2007 à 2011		
Fonds Initiatives jeunesse	586 907	666 316
Autres fonds	2 099 283	2 032 583
	2 686 190	2 698 899
Total des placements	4 700 242	4 569 250
Portion à court terme présentée dans les actifs à court terme	512 285	783 686
	4 187 957	3 785 564

2. Fonds géré - Fonds Initiatives jeunesse

Francofonds a signé le 27 mars 2002 un accord de financement entre la fondation et Patrimoine canadien pour établir un fonds sous gestion distincte pour l'initiative 'Jeunesse francophone et l'avenir des communautés'. Le Fonds a pour but de renforcer chez les jeunes francophones le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture françaises, et d'augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire et de freiner leur exode vers d'autres milieux.

Ce fonds, dont le montant en principal est constitué de la subvention et des revenus de placement accumulés, procurera à Francofonds une source régulière de revenus. La subvention fut versée dans un fonds dont le principal et les revenus de placement ne seront pas épuisés complètement par Francofonds avant le 31 mars 2012. Les transactions pour l'année sont comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Solde du fonds à distribuer, au début de l'exercice	667 643	783 783
Revenus de placement	35 269	41 231
Dépenses encourues		
Subventions	142 365	135 300
Frais d'administration	20 000	22 071
	540 547	667 643
Solde du fonds à distribuer, à la fin de l'exercice	540 547	667 643

FRANCOFONDS INC.

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2007

3. Engagement

Par résolution du conseil d'administration, Francofonds s'est engagée au cours de l'exercice précédent d'accorder au Cercle Molière 50 000 \$ sur deux ans, soit 25 000 \$ en 2007 et 25 000 \$ en 2008, pour le projet communautaire « Nouveau théâtre ».

4. Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs estimées des instruments financiers au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 sont basées sur les valeurs marchandes pertinentes et les informations disponibles à ce temps. Les estimations des justes valeurs ne sont pas nécessairement une indication des montants que l'organisme recevra ou encourra dans ses activités commerciales réelles. Ces estimations sont de nature subjective et comprennent des incertitudes et des opinions significatives et ne peuvent donc pas être déterminées avec précision. Des changements relatifs aux hypothèses pourraient avoir un effet significatif sur ces estimations.

Les justes valeurs de l'encaisse, des comptes à recevoir, des intérêts courus, des comptes à payer et des dépenses courues sont une approximation des valeurs à cause des courtes dates d'échéance de ces instruments. La juste valeur des placements était de 4 700 242 \$ au 31 décembre 2007 (4 750 222 \$ au 31 décembre 2006).

5. Modification de la convention comptable

Le 1er janvier 2007, Francofonds a adopté, avec effet rétroactif mais sans retraiter les éléments d'actif nets, les chapitres 3861 et 3855, intitulés respectivement « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » et « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). En vertu des nouvelles normes, tous les instruments financiers sont inclus au bilan et évalués, soit à leur juste valeur marchande, soit, dans certaines circonstances, à leur coût ou à leur coût non amorti.

L'adoption de ces nouvelles conventions comptables a eu l'effet d'augmenter les soldes de fonds et les placements de 180 972 \$ au début de l'exercice et de diminuer les soldes de fonds et les placements de 156 200 \$ à la fin de l'exercice. Ces montants sont présentés au bilan et à l'état de l'évolution des soldes de fonds.

6. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés pour rendre leur présentation conforme à l'année en cours.